

Adresse des membres du conseil général de la commune de Blois (Loir-et-Cher) qui félicitent la Convention d'avoir terrassé la conspiration, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres du conseil général de la commune de Blois (Loir-et-Cher) qui félicitent la Convention d'avoir terrassé la conspiration, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 115-116;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22643_t1_0115_0000_6

Fichier pdf généré le 09/07/2021

bliez être les plus fermes soutiens de la révolution, la constitution étoit votre ouvrage, la République vous devoit son existence, la patrie sa reconnaissance, les Français leur admiration, et, dans tout cela, quel étoit votre but ? Que vouliez-vous ? Nous assassiner ! Que vouliez-vous ? Régner !

Eh bien, réglez maintenant ! Ceux qui vous accompagnent en allant au sombre réduit, peuvent déjà vous former une cour assez nombreuse. Ceux qui vous ont devancés seront vos sujets. Soyez sans inquiétude : le nombre ne tardera pas à augmenter ; tous vos bons amis iront vous rejoindre.

Et toi, sublime Convention, reçois les hommages d'un peuple libre et reconnaissant. Tu viens de sauver encore une fois la République. Continues de déjouer les manœuvres des conspirateurs et les intrigues des modérés qui, sous le masque du patriotisme, assassinent encore journellement la liberté. Imprimes la terreur sur le front des méchants. Porte la consolation dans l'âme des hommes innocents et vertueux.

Ne souffre pas qu'on te parle d'indulgence, ni de relâchement sur les mesures révolutionnaires. L'abyme est creusée ; il faut y précipiter tous les rois, tous les brigands, tous les factieux, tous les contre-révolutionnaires. Point de trêve, point de paix, que la liberté du monde ne soit assurée !

En toi réside notre unique espoir. De toi dépendent nos triomphes, la gloire et le bonheur du peuple français. S. et F.

MORIZET (*présid.*), ARCIDIER (*secrét.*).

d

[Châlons-sur-Marne, 13 therm. II] (1).

Dépositaires de la liberté d'une grande nation, vous venez d'acquérir un nouveau titre à sa confiance, en assurant son triomphe sur la perfidie la plus noire, sur la plus profonde scélératesse. C'étoit dans le sein de la Convention, au centre même du gouvernement révolutionnaire, que des hypocrites raffinés, des hommes d'une ambition vaste, jetoient les fondemens d'une conspiration liberticide, et ourdissoient la trame qui devoit établir leur tyrannie sur les débris de la représentation nationale.

Ils s'imaginoient sans doute, ces nouveaux Cromwells, que quelques années de travaux douloureux dont eux seuls étoient l'objet, leur conféroient le droit de donner des fers à leurs concitoyens. Quoi ! Ils avoient bien osé, dans le temple même des loix, assumer un volcan terrible, dont l'explosion sourdement préparée devoit détruire jusqu'aux derniers vestiges de la puissance populaire. C'en étoit donc fait de la liberté, si les formes hideuses de la perfidie n'eussent tout à coup inspiré l'indignation et l'horreur aux âmes pures et vertueuses qui ont

entouré la représentation nationale. Mais, grâces à l'énergie, au caractère imposant qu'ont développé les mandataires du peuple, la plus belle République du monde est encore une fois sauvée. Le peuple, appelé à l'insurrection par la tyrannie, s'est levé contre la tyrannie. Fidèle à la cause de la liberté, il a appesanti la massue nationale sur ses ennemis. Il s'est rallié autour de la Convention ; il n'a vu que l'unité, que le centre du gouvernement. Il s'est attaché à l'ancre qui tient le vaisseau de la République dans une assiette ferme contre les flots de l'ambition. En un mot, le peuple de Paris a pressenti la volonté nationale, et, au nom de tous les Français, il a terrassé les monstres qui avoient dans le secret conspiré notre perte.

Représentans du peuple, vous vous êtes montrés fidèles aux grandes destinées de la République. Votre courage la garantie (*sic*) encore une fois des fureurs d'une guerre civile. Investis de la confiance du peuple, vous achèverez son bonheur, vous continuerez d'avancer à grands pas vers l'immortalité. Le peuple, de son côté, au milieu des fluctuations politiques, ne verra jamais que l'ensemble de ses mandataires. Il fera disparaître les grandes réputations ; il brisera toute idole qui prétendrait à des hommages.

Convaincus que vous seuls êtes les gages de la félicité publique, nous vous réitérons la protestation de notre dévouement, avec le serment de vivre libres, de défendre la représentation nationale, l'unité et l'indivisibilité de la République. S. et F.

Signé Pétain, président, Henry, Caillet, Beguin, Martin, Jacquier, Henrionnet, Cheziat, Seigner, Raffin, Cornet, officiers-municipaux, Bablot, agent national, Jesson, secrétaire-greffier.

Pour ampliation JESSON (*secrét.-g^{al}*).

e

[Blois, 12 therm. II] (1)

Citoyens représentans,

Si la victoire est à l'ordre du jour, si nos armées, toujours triomphantes, terrassent sans relâche nos tyrans étrangers ; si les braves républicains qui nous défendent au-dehors méritent notre attachement, législateurs, quelle sera la somme de notre reconnaissance pour vous, qui avez en un seul jour terrassé la conspiration la plus hardie que l'on ait jamais osé tenter ! Ils sont découverts, les conspirateurs atroces ; ils sont arrêtés, convaincus, jugés et punis dans un seul instant. Fermes à votre poste, invariables dans vos principes, nous vous voyons sur le fauteuil, dans la tribune, au milieu du peuple, former une armée qui détruit sans retour un triumvirat qui, sous le masque de la vertu, trompoit la République entière. Législateurs, vous avez fait votre devoir. Notre ga-

(1) C 312, pl. 1 241, p. 18. Mention dans *Ann. patr.*, n° DLXXXI ; *J. Fr.*, n° 678, 679 ; *J. Sablier* (du matin), n° 1 477 ; *B^m*, 26 therm. (2^e suppl¹).

(1) C 312, pl. 1 241, p. 9 ; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 383-384 ; *Débats*, n° 682, 282 ; M.U., XLII, 250 ; *J. Sablier* (du soir), n° 1 475. Mentionné par *J. Fr.*, n° 677 ; *J. Paris*, n° 580 ; *B^m*, 26 therm. (2^e suppl¹).

rantie des événemens futurs est dans la manière courageuse dont vous l'avez rempli. Si des républicains ne veulent pas d'éloges, si des républicains ne savent pas en faire, ils connoissent le prix de la reconnaissance; ils vous l'offrent et vous pouvez y compter. Vive la République ! Vive la Convention !

N. BUCHERON CHERON, COUTURIER, ROUX, DONNAY VIGEAU, ADAM, COUPARD, AUDOUIN, RANDEAU (?), BOULLIER (?), P. MOGER, CHERONT, BLANC, NOMIEU, MERTIVIER, TOUTAN (*notable*), GIRARD (*secrét.-g^{al}*), CHIRIEUX l'aîné [et 7 noms illisibles].

f

[*S.l.n.d.*] (1)

Représentans du peuple, les papiers publics, et mieux encore, une lettre des députés de Loir-et-Cher, viennent de nous apprendre le nouveau triomphe de la liberté. De modernes Catilina avoient osé lever une tête audacieuse au-dessus de la représentation nationale; encore un moment, et la liberté était perdue sans ressource. Mais, grâce au génie de la France, cette trame infernale est déjouée, et déjà les traîtres ont expié leurs forfaits.

Continuez, sages législateurs, poursuivez votre noble carrière. Quant à nous, nous resterons inébranlables à notre poste; étrangers à toutes ces factions scélérates qui se réunissent pour déchirer la patrie, nous ne connaissons d'autre boussole que la Convention nationale et ses décrets; nous jurons entre vos mains *de vivre libres ou de mourir*, et d'être inviolablement attachés à la représentation nationale.

Nous avons lieu à présumer que toutes les communes de ce département recevront cette nouvelle comme celle de Blois, c'est-à-dire avec ce calme et cette fierté qui convient si bien à des républicains.

Déjà nous avons expédié des courriers dans tous les districts de ce ressort, nous avons pris un arrêté qui, joint à la lettre de nos députés, est livré à l'impression et va être distribué dans toutes les communes et sociétés populaires. Courage, fermeté, et la France sera encore sauvée.

p^{re} LEGROS, BELLENOUVILLIER, BLONDEL (*secrét.-g^{al} par interim*), BOURGADE (?) LAMBERT (*secrét.*), TAMEREAU, MOUSNIER, PERIN.

[N.B.] Depuis sa réorganisation, l'administration n'est composée que de sept membres. Le citoyen Desfray l'aîné est absent.

33

Un membre [BOURDON de l'Oise] propose de décréter le rappel de tous les représentans du peuple en mission (1).

[LE COINTRE de Versailles appelle l'attention de l'Assemblée sur les représentans du Peuple qui sont depuis très-longtems dans les armées et dans les départemens; il y en a, dit-il, beaucoup parmi eux qui ont été envoyés par Robespierre; les murmures de l'Assemblée couvrent la voix de l'orateur, l'ordre du jour est réclamé de toutes les parties de la salle. BOURDON s'oppose à l'ordre du jour, il pense que cette manière de délibérer sur la proposition de Lecointre laisseroit sous le couteau de la malveillance et des soupçons un grand nombre de représentans fidèles, déjà trop affligés de n'avoir pu partager les dangers de leurs collègues lorsque la Convention écrasa le tyran; si l'impatience de l'Assemblée avoit permis à Lecointre de terminer son opinion, il présume qu'il se borneroit à demander que le comité de salut public fût chargé de présenter à l'assemblée les remplacements qui doivent être faits des représentans du peuple actuellement en mission, et la proposition ainsi entendue ne paroît souffrir aucune difficulté. La motion de Bourdon est décrétée (2)].

[La Convention nationale renvoie la proposition aux deux comités de salut public et de sûreté générale (3).

34

La section du faubourg Montmartre (4) félicite la Convention sur ses travaux, son énergie et ses succès dans les journées des 9, 10 et 11 thermidor, et demande l'élargissement de plusieurs citoyens détenus (5).

[*s.d.*] (6)

Citoyens législateurs

Vous venés d'opérer la régénération de la République. Par votre courage sublime vous avez ter[r]assés le monstre qui vouloit nous remettre sous le joug de la tyrannie. Sans votre fermeté les droits du peuple seroient maintenant envahis, et nul de nous ne rever[r]ait aujourd'hui le soleil qui, de ses rayons bienfaisants, embellit l'aurore de la liberté, qui alloit nous être ravie. Vous avez plus fait que les Romains, puisqu'en renversant les modernes Catilina, vous avez épargné le sang de vos concitoyens.

(1) *P.-V.*, XLIII, 10.

(2) *J. Paris*, n° 581, *Rép.*, n° 227; *J. Fr.*, n° 679; *J. Sablier* (*J. du matin*), n° 1 477; *J.S.-Culottes*, n° 535; *C. Eg.*, n° 715; *Ann. patr.*, n° DLXXX; *J. Perlet*, n° 680; *Audit. nat.*, n° 680.

(3) Décret n° 10 222. Rapporteur : Bourdon (de l'Oise). minute signée de sa main.

(4) *A Paris*.

(5) *P.-V.*, XLIII, 11.

(6) *C* 314, pl. 1 259, p. 55.

(1) *C* 312, pl. 1 241, p. 10; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 383; *Débats*, n° 682, 282; *M.U.*, XLII, 250; *J. Sablier* (du soir), n° 1 475 (selon ces 2 dernières gazettes, cette adresse et la précédente auraient été communiquées par Grégoire). Mentionné par *B^{te}*, 26 therm. (2^e suppl¹).